



Conditions residence en couple

Par **Daniel_S**, le **07/03/2016** à **22:29**

Bonjour,

Je suis ressortissant Européen avec un CDI en France depuis janvier 2014. Ma cavalière (depuis 2011) est canadienne et elle est en train de finir ces études (Bac+8) en Angleterre.

Pour obtenir un permis de résidence et travail en France après ses études, devons-nous nous marier ou si nous nous PACSons est suffisant?

Merci
Daniel S